



Clémence Royer

Groupe de Libre Pensée
« Clémence Royer »
de St Herblain

tel : 06 84 35 15 79

Email : clemence.lp44@free.fr

<http://lp44clemence.wordpress.com/>

Invitation

Le groupe de la Libre Pensée « Clémence Royer » vous invite à une **réunion ouverte** :

le mercredi 20 mai 2015 à 19h30

Salle des Noëles Tesseries,

4 rue Louis Aragon à Saint-Herblain. (Plan ci-contre)

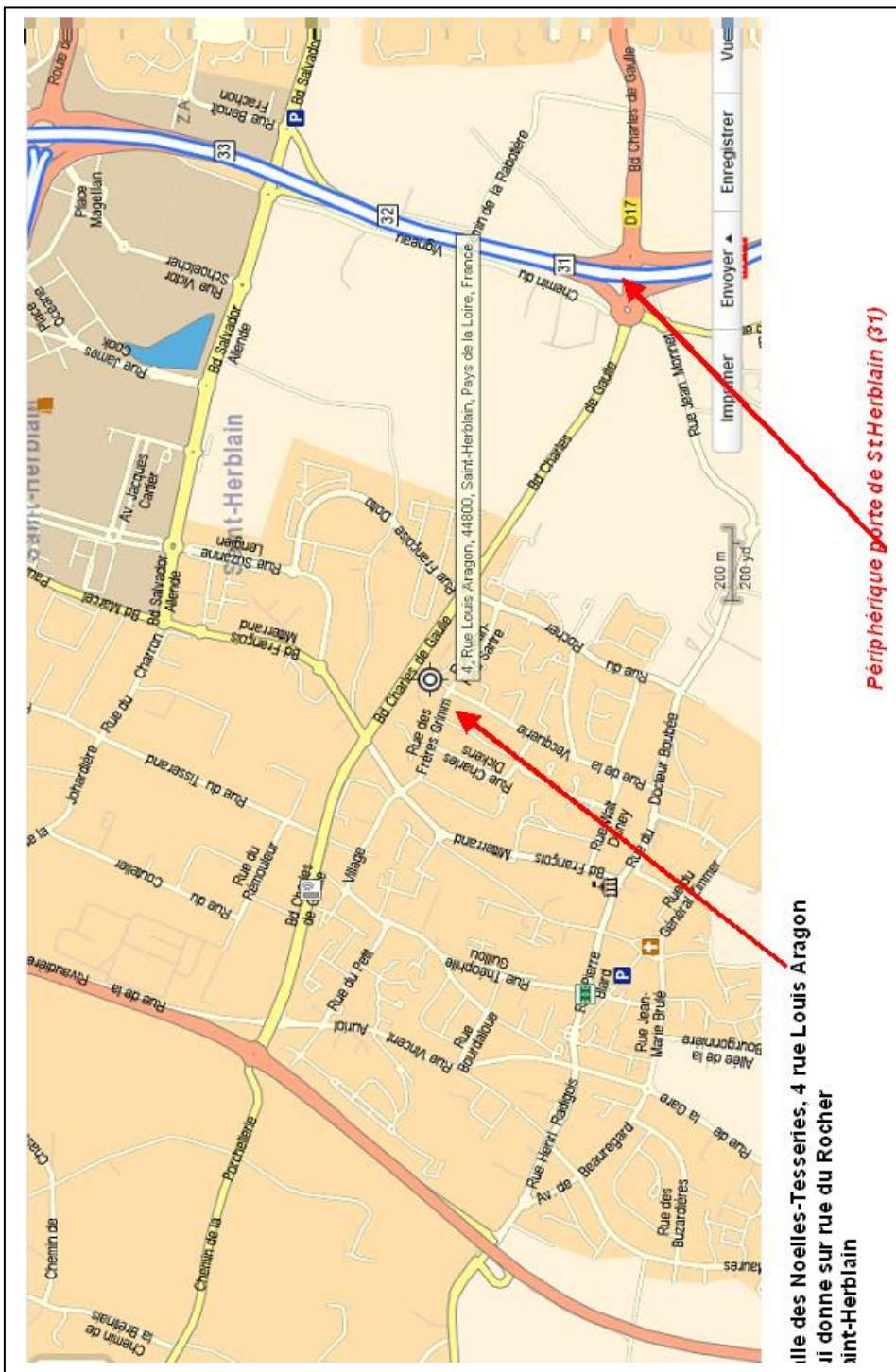
Cette réunion est destinée à présenter les travaux en cours et les discussions habituelles du groupe « Clémence Royer » mais aussi de réfléchir, au gré de l'actualité, sur les questions que pose notre société d'aujourd'hui.

« La PMA et la GPA sont-elles de nouvelles libertés à conquérir ? »

le groupe « Clémence Royer » invite **André Guigot Docteur en Philosophie** et **Paul Barrière Professeur au CHU de Nantes** pour tenter de nous poser les bonnes questions.

Un pot de l'amitié conclura cette rencontre...

Contact : clemence.lp44@free.fr ou 06 84 35 15 79



LE MEDECIN ET LE PHILOSOPHE

PMA : La procréation médicalement assistée (ou assistance médicale à la procréation), désigne les procédés qui permettent la rencontre d'un ovule et d'un spermatozoïde, grâce à une intervention médicale.

La PMA est régie par la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique et modifiée en 2011.

GPA : La gestation pour autrui est généralement pratiquée lorsque la femme du couple ne peut porter l'enfant, du fait d'une absence ou d'une malformation de l'utérus.

Concrètement, une mère dite "porteuse" va accueillir un embryon issu d'une fécondation à laquelle elle n'a pas participé et mener la grossesse, pour donner naissance à un enfant qui n'est donc pas génétiquement le sien. La mère porteuse ne fournit pas d'ovule, sinon on parle de "procréation pour autrui".

C'est une méthode de procréation médicalement assistée interdite en France.

Toujours une histoire de famille !

Le cadre juridique de la famille institué en France en 1804 par le premier code civil s'édifiait largement autour du mariage et à l'intérieur de celui-ci la marque d'une forte hiérarchie sexuelle.

Nous sommes passés dans les années 70 d'une famille construite par et dans le mariage à une autre dans laquelle la question à régler est la filiation. La dernière étape étant le droit pour le mariage pour tous. Nous en sommes là. Mais bien évidemment cette métamorphose est toujours en mouvement. C'est ainsi qu'il faut comprendre les débats variés, nombreux et contradictoires qui animent aujourd'hui notre société...



*Pr Paul Barrière :
Responsable du Centre
Assistance Médicale à la
Procréation*



*Docteur en Philosophie
et professeur (Université
de Nantes, Lycée Appert
à Orvault), André Guigot
publie de nombreux
ouvrages de vulgarisation
de la philosophie ainsi que
des livres "techniques"*